

CRISE
POLITIQUE
Et si, à Bruxelles, le parti
socialiste restait dans la

Vervoort : « Il y a une convergence PS-Défi-Ecolo »

CRISE POLITIQUE

Et si, à Bruxelles, le parti socialiste restait dans la majorité régionale ? Deux jours après l'« annonce » de Benoît Lutgen, certains évoquent l'idée de voir le... CDH sorti du gouvernement de la capitale. Soit juste l'inverse des intentions de M. Lutgen ! Des pourparlers seraient en cours pour former une majorité PS - Ecolo-Défi. En sachant qu'au niveau wallon, MR et CDH pourraient former le prochain gouvernement, bien malin qui pourra dire quelle majorité dirigera la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Le ministre-président bruxellois estime que PS, Défi et Ecolo sont sur la même longueur d'onde sur la gouvernance.
- Coalition en vue ? Rudi Vervoort ne s'exprime pas sur les négociations, mais de nombreuses sources confirment.

Irresponsabilité » : Rudi Vervoort, de retour d'un séjour brutalement écourté au Canada suite à la déclaration de Benoît Lutgen, n'a pas d'autre mot pour décrire l'attitude du CDH. Le ministre-président bruxellois redoute la paralysie d'une série de dossiers qui ont un impact direct sur la vie des citoyens. Mercredi, les députés CDH n'étaient pas présents en commission alors qu'une ordonnance sur les personnes âgées était votée. Une majorité s'est dégaugée sans les centristes, mais cela n'ira pas forcément de soi dans d'autres dossiers plus sensibles...

Tant Rudi Vervoort que Didier

Gosuin, ministre de l'Economie (Défi), regrettent l'attitude du CDH. Le premier développe : « Dans mes compétences, il y a la réforme du code de l'aménagement du territoire, c'est un impératif. Là, on nous dit : c'est fini. Le texte sur la réforme de la dotation aux communes vient de revenir du conseil d'Etat, on a son blanc-seing, c'est le refinancement des communes, c'est 30 millions d'euros.

Ça doit être voté avant les vacances parlementaires si on veut que les communes puissent l'intégrer dans l'ajustement budgétaire de septembre et en profiter encore cette année. C'est quoi, ça ? Sans parler des allocations familiales... »

Le coupable est tout désigné : Benoît Lutgen. « Plus cela va, plus j'ai acquis la conviction que Bruxelles n'a pas été prise en compte dans la grande stratégie de Lutgen. Et que finalement, Bruxelles n'est rien que le dégat collatéral de sa stratégie. »

Le socialiste ne passe rien au président du CDH. A ses yeux, la capitale est « le dindon de la farce » de la stratégie du Bastognard. « Je n'ai pas cessé de dire

au CDH bruxellois qu'il devait assumer une forme de distanciation par rapport au CDH wallon. Il y a eu la fiscalité automobile, Lutgen a dit : pas question. Sans doute parce qu'il vient à Bruxelles en voiture... Il y a aussi eu le rétrécissement de l'E40. Qui a dit non ? Lutgen. Il passe sans doute par là. Cela ne fait pas notre affaire, tout cela ! Tout le monde économique bruxellois et flamand est demandeur, car c'est dans l'intérêt de Bruxelles. Je lis que certains CDH nous reprochent d'avoir bloqué les allocations familiales : le seul parti qui bloque à Bruxelles, c'est le CDH. Car cela ne correspond pas à ce que Lutgen imaginait pour nous. »

Rudi Vervoort résume : « Au gouvernement, c'était parfois une phrase. Qu'en pense Bastogne ? »

Il n'est pas le seul à avoir une

longue liste de reproches à l'intention des centristes. Défi, parti déterminant dans le choix de la nouvelle majorité, réclame le départ de Joëlle Milquet, toujours sous le coup d'une inculpation. Dans ce contexte, la piste d'une majorité PS-Défi-Ecolo ne cesse

de prendre du galon. Mercredi, elle était évoquée à de nombreuses sources dans plusieurs partis. « On réfléchit de plus en plus à un gouvernement sans le CDH », entend-on de-ci, de-là.

Rudi Vervoort ne souhaite pas se prononcer sur l'évolution des négociations en vue d'une future coalition (« ce n'est pas mon rôle, je ne suis pas président de parti mais chef d'exécutif »). Mais il reconnaît, à ce stade, des points communs entre ces trois partis : « A Bruxelles, on est en capacité d'avancer loin sur la gouvernance. Il y a une vraie convergence pour le faire. On sait où elle se situe et où elle ne se situe pas. » En l'occurrence, l'axe est bel et bien celui d'une alliance PS-Défi-Ecolo.

« Bonne chance pour une quadripartite... »

Quant à la mise en place d'une coalition alliant CDH, MR, Ecolo et Défi à Bruxelles, comme le souhaite Benoît Lutgen, Rudi Vervoort est dubitatif. « Je ne vois pas un liant, en Région bruxelloise en tout cas, entre ces formations politiques, si ce n'est celui de

mettre le PS dehors. J'aimerais comprendre la logique et la rationalité de cela. Prenez l'exemple du survol de Bruxelles : le MR s'est montré incapable d'influencer la politique au niveau fédéral, alors qu'il avait fait de la musculation pendant toute la campagne de 2014. C'est le silence radio total. Le CDH, qui en a été la première victime, n'a eu de cesse de fustiger l'attitude du MR. Comment vont-ils, demain, dans la grande stratégie de Monsieur Lutgen, pouvoir travailler ensemble sur un dossier comme celui-là avec un partenaire incapable de faire avancer le dossier ? »

Sans compter que numériquement, une quadripartite (MR-Défi-CDH-Ecolo) est a priori nécessaire pour obtenir une majorité confortable (MR-CDH-Défi, c'est très court). « Bonne chance,

hein...», lance le ministre-président. On n'a jamais eu ça à Bruxelles. Pour une dynamique de majorité, ce n'est pas de nature à simplifier les choses. A quatre, à un an des élections régionales, les partis ne vont pas monter sans essayer d'imprimer leur marque, c'est logique. Si c'est juste pour occuper des postes... Je ne vois pas vraiment l'intérêt. »

Alors, va-t-on vers des majorités asymétriques en Wallonie et à Bruxelles ? Rudi Vervoort, pour sa part, n'a pas de problème avec la formule : « Des majorités asymétriques, c'est l'ADN d'un Etat fédéral. Restaurons l'Etat unitaire si on veut avoir les mêmes majorités partout. Entre Bruxelles et les autres majorités, il y a presque toujours eu de l'asymétrie. »

Que ce soit avec ou sans le

CDH, aucune formule n'est simple en Région bruxelloise. Car les néerlandophones (aujourd'hui une majorité VLD-CD&V-SP.A) ont également un rôle à jouer. Le commentaire du chef de l'attelage : « Ils ne sont demandeurs de rien. On les fait jouer dans une pièce où ils n'ont rien demandé non plus, comme les autres. Nous sommes dans un attelage stable. Au niveau wallon, je vois bien qu'il y avait une détérioration très forte. On le sentait. Mais c'est loin du compte ici. C'est comme si, à Bruxelles, on créait une crise artificiellement. Déjà sur la manière, ce n'est pas très conforme à l'idée que je me fais de la gouvernance, mais ici, on doit surjouer pour faire croire qu'on était en difficulté. C'est un peu ça. On doit faire semblant et dire que cela n'allait pas... Quand

je lis qu'il y avait soi-disant des problèmes avec le CDH, je rigole ! »

Ambiance garantie au gouvernement de jeudi. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

Fédération Wallonie-Bruxelles Un miroir sans reflet régional ?

Vu de Wallonie, la coutume a quasiment pris valeur de règle : la majorité aux commandes à la Région forme également l'attelage tirant l'ex-Communauté française. Ainsi, depuis le 22 décembre 1981, seuls les exécutifs installés au cours de cette première législature fédérée ont dérogé à la règle : PS et PRL étaient associés à la Communauté française, tandis que les trois partis traditionnels siégeaient ensemble à Namur. C'est pourtant loin d'être une obligation. Et l'on pourrait le redécouvrir à l'occasion des négociations en cours. « La Fédération Wallonie-Bruxelles est un niveau de pouvoir qui a sa vie propre, rappelle le politologue Pascal Delwit (ULB). Elle est une entité fédérée à part entière. »

L'hypothèse n'est pas à exclure. D'abord, parce que le coup politique tenté par Benoît Lutgen ne semble pas recueillir les mêmes chances de succès partout. En Wallonie, une coalition MR-CDH (avec l'appui éventuel

d'André-Pierre Puget en élection libre) pourrait disposer d'une courte majorité : 38 sièges (+1) sur 75. A Bruxelles, les conditions posées par Olivier Maingain (Défi) concernant l'application des mesures Gosuin sur le survol de Bruxelles et la mise à l'écart de Joëlle Milquet ou Armand De Decker compromettent un éventuel accord de majorité. Et le seul appoint d'Ecolo ne pourrait suffire à former une majorité régionale dans la capitale. D'où la rumeur annonçant une éventuelle coalition bruxelloise réunissant le PS, Ecolo et Défi (lire ci-dessus).

Défi : des exigences très « bruxelloises »

Cette asymétrie aurait pour effet de rendre impossible une coalition miroir installée à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Car ni le scénario bruxellois (rouge-vert-amarante) ni l'hypothèse wallonne (bleu-orange) ne permettraient de réunir une majori-

té francophone. « Cela ouvre le jeu théorique, constate Pascal Delwit, même si je pense que la majorité à la Fédération Wallonie-Bruxelles sera proche de celle à la Région. » Soit MR, CDH et Défi et/ou Ecolo. Le CDH ne peut en effet s'offrir le luxe d'abandonner ce niveau de pouvoir au PS, les matières administrées concernant fortement la sphère d'influence électorale des humanistes.

Ecolo pourrait-il venir en renfort à la Fédération sans être partie prenante d'une majorité wallonne ? Possible, même si les préalables posés par les verts font peser une hypothèque sur cette option. Et Défi ? Les exigences d'Olivier Maingain semblent surtout valoir pour Bruxelles, moins pour la Fédération. L'intéressé l'admet. Mais « le MR va devoir adapter certaines priorités au fédéral pour tenir compte de l'intérêt des francophones, prévient le président de Défi, en citant notamment le financement des grandes institu-

tions culturelles bruxelloises, en plus du survol de Bruxelles. Ce sera discuté et il faudra qu'il y ait des avancées. »

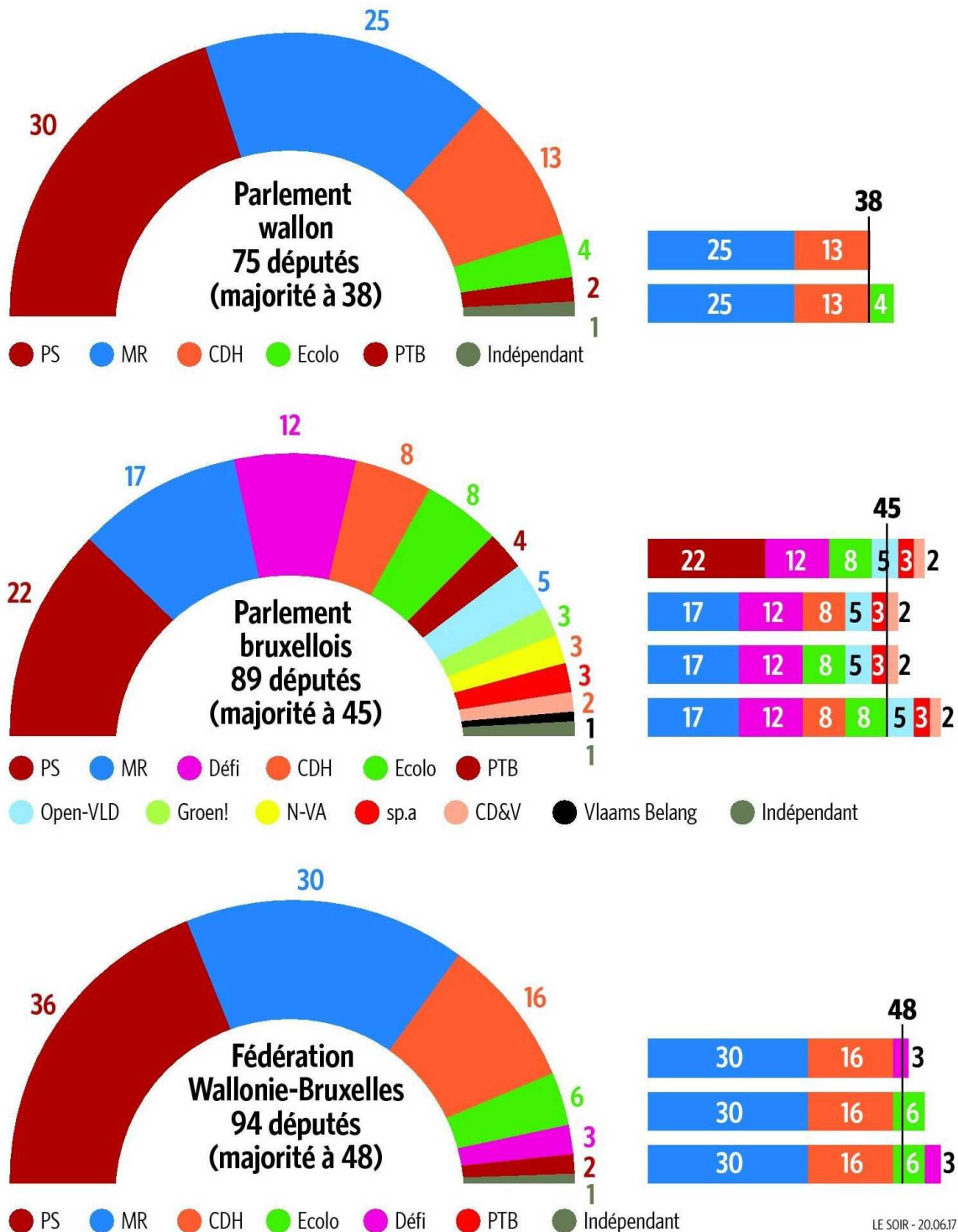
Ajoutez à cela le ton plus avenant de Bernard Clerfayt à propos de l'initiative du président du CDH. Bref, Défi n'est pas nécessairement rétif à dissocier ce qu'il exige à Bruxelles et à la Fédération. « A ce stade, il y a tellement d'inconnues qui viennent des partenaires potentiels que bien malin qui peut prétendre savoir ce qui va se passer, ponctue Olivier Maingain pour mieux brouiller les pistes. Mais il ne faut pas que tout cela se transforme en crise institutionnelle. Les institutions doivent continuer à fonctionner. Nous ne sommes pas en affaires courantes. Il faut continuer à gérer. » ■

PASCAL LORENT

Les majorités possibles

Les principes de base

- PS et CDH ne peuvent plus gouverner ensemble
- PS et MR semblent incompatibles
- Le PTB ne veut pas participer à un exécutif



partis La crise politique continue, ce n'est pas l'heure des négociations

Où en est-on ? Après avoir recalé les gouvernements des entités fédérées où, expliquait lundi Benoît Lutgen, il ne supporte plus de travailler avec un PS « englué dans les affaires », le CDH tente de constituer de nouvelles majorités au sud du pays. Un peu dans le rôle d'un informateur (alors qu'il a retiré la prise... Paradoxal ?), Benoît Lutgen recevait mercredi matin Olivier Chastel dans les locaux du parlement de la Communauté française. Un entretien de près de deux heures. Les deux hommes parlent d'un « premier contact ». Le président du MR a précisé : « Nous sommes loin d'avoir entamé des négociations ».

On sait - *Le Soir* de mercredi - que CDH et MR ont très envie de conclure en Wallonie, où ils disposent d'une majorité ric-rac mais suffisante (au moins pour obtenir la confiance) d'un siège - de deux sièges si l'on ajoute le député André-Pierre Puget, ex-Parti populaire,

pressenti, selon certains, pour apporter son soutien au prochain présumé gouvernement de centre-droit, mais qui, selon d'autres, n'est absolument pas fiable, donc pas pris en compte.

Du reste, côté centriste-humaniste, on soutient que le jeu reste grand ouvert : pourquoi pas Ecolo dans la majorité ? « Off the record », les verts ne sont pas tendres pour le CDH.

Mais ce n'est qu'un début, la crise politique continue, les discussions aussi. Benoît Lutgen rencontre les verts, munis de leur cahier de revendications sur la bonne gouvernance, ce jeudi matin, toujours dans les locaux du parlement francophone.

Voilà pour les échanges entre états-majors des partis à ce stade, pour ce qui concerne la Wallonie.

Bruxelles ? Il semble que ce sera là beaucoup plus compliqué. En fait de majorité alternative, Rudi Vervoort (PS) tient bon le cap à la ministre-prési-

dence.

On parle d'un possible Olivier bruxellois (PS-Défi-Ecolo). En tout cas, Défi, si l'on entend bien Olivier Maingain, est à des années-lumière d'une quelconque alliance avec le MR, un parti qu'il ne ménage pas depuis 2014 et l'alliance au fédéral avec la N-VA.

En attendant, le CDH nous faisait savoir mercredi après-midi que le parti ne pratiquera pas la politique de la chaise vide dans les gouvernements wallon, bruxellois et de la Communauté : « *Pas du tout ! Nous continuons à travailler dans les exécutifs et les assemblées, à gérer les dossiers, à assumer nos responsabilités au service des citoyens, cela dans l'attente de l'émergence d'une alternative au parti socialiste* ».

On imagine l'ambiance autour de la table, tant place Royale qu'à l'Elysette. Des anges passent, on dirait des poignards. ■

DAVID COPPI

Bruxelles Tous les CDH ne sont pas ravis

Bruxelles, dindon de la farce Lutgen, qui n'aurait pensé qu'à la Wallonie en débranchant la prise des gouvernements avec le PS ? Chez les humanistes, certains jugent que c'est aussi le CDH bruxellois qui endosse le rôle du dindon. Ou du sacrifié. Car les discussions qui s'engagent pour le remplacement des majorités pourraient conduire, comme on l'a lu ci-contre, à l'éviction des centristes du gouvernement bruxellois.

Alors, dans les rangs du parti auquel certains sondages ne prêtent plus que 6,5 % d'intentions de vote dans la capitale, d'aucuns regrettent ce « wallo-centrisme ». Et cette décision en forme de tsunami. Et ce, sur la base de trois arguments.

1 Changer de l'intérieur Certes, le bureau du CDH, lundi, a manifestement affiché une volonté unanime de changement radical des pratiques politiques. Mais pour certains humanistes, cela aurait pu se faire de l'intérieur. Comprenez : en forçant le PS, affaibli, à d'importantes ré-

formes. C'est un peu ce que disait le bourgmestre de Jette, Hervé Doyen, dans *La Libre* mardi : « *Il m'apparaissait qu'à Bruxelles, le PS était sur la voie du redressement et que Rudi Vervoort avait pris sérieusement les choses en main. Ce gouvernement, qui fonctionne plutôt bien, affichait une volonté partagée de nettoyer les écuries d'Augias. (...) Et là, on abat l'oiseau qui prend son envol. (...) J'aurais préféré un appel à tous les partis à se mettre autour d'une table pour prendre en compte le décalage avec la population, y réfléchir puis mettre en place des solutions.* »

Il n'est pas le seul à le penser. D'autres aussi auraient préféré changer de l'intérieur « *les systèmes qu'on n'aime pas* », un peu sur le modèle de ce qui a été fait à la ville de Bruxelles, où le PS a désormais accepté les demandes d'autres partis. Certes, selon cette thèse, il fallait « *un électrochoc, une révolution positive* », mais « *il y aurait eu un autre moyen de faire quelque chose de fort* ».

Ce n'est pas l'avis de tous ce-

pendant. « *Changer de l'intérieur ? Cette voie-là a été tentée et elle n'a rien donné*, glisse un CDH bruxellois. *Sur le Samusocial par exemple, les freins ont été trop nombreux. Alors la première mesure de bonne gouvernance est de ne plus travailler avec ce parti.* »

2 A Bruxelles, cela fonctionnait

C'est un autre argument que l'on entend : la Wallonie n'est pas Bruxelles ; dans la capitale-Région, le gouvernement avec les socialistes ne fonctionnait pas si mal. Désormais, des dossiers importants pour les humanistes risquent de rester en rade. « *On faisait du bon travail...* », soupire-t-on. Et encore : « *Si c'est juste pour mettre le MR à la Région wallonne où ils pourront tout obtenir...* »

Mais ici aussi d'autres CDH bruxellois sont plus nuancés.

Francis Delpérée disait ainsi mardi sur BX1 : « *Un moment donné, rester dans un gouvernement avec un certain nombre d'hommes et de femmes [comprenez : socialistes], pouvait apparaître comme un élément de com-*

plicité ».

Un autre centriste bruxellois embraie, tout en reconnaissant que la situation n'est pas forcément facile : « *Dans l'ensemble, à l'égard du PS, cela devenait difficile. C'est une décision de parti vis-à-vis d'un autre parti, on ne pouvait pas segmenter. Mais c'est une décision courageuse avec la volonté de faire bouger les lignes. Même si ça pourrait avoir d'autres conséquences à Bruxelles qu'en Wallonie : on a tous pris le risque d'être renvoyés dans l'opposition. Nous assumerons, même si ce serait dommage.* » Tant pis pour le seul poste ministériel CDH à Bruxelles...

3 L'étiquette de traître

Depuis 1981, les centristes ont toujours participé au pouvoir en Région wallonne, sauf entre 2000 et 2004. Et toujours avec le PS au moins, sauf de 1985 à 1988 avec les libéraux. Alors excommunier le PS en pleine législature, parce « *qu'après 30 ans de pouvoir ininterrompu, il porte une responsabilité écrasante dans l'ampleur et la répétition des scandales* »

comme l'a dit Benoît Lutgen lundi, relève, pour les rouges de « *la trahison* ». Une étiquette de « *traître* » qui « *risque de nous coller pendant 30 ans* », nous glisse-t-on. Avec les conséquences que l'on imagine sur les partenaires potentiels...

En bureau de parti, lundi, cette inquiétude a été exprimée. Et Hervé Doyen disait mardi : « *Cette décision apparaît comme si on tirait sur l'ambulance – ce qui n'est pas jamais très sympa en politique et risque de nous revenir en plein visage.* » ■

MARTINE DUBUISSON

Stéphane Moreau démissionnera le 5 juillet à Ans

Stéphane Moreau démissionnera de son poste de bourgmestre et de conseiller communal d'Ans le 5 juillet. Philippe Saive, qui poussait en 2012 la liste, a quant à lui été désigné par l'Union Socialiste Communale (USC) pour devenir échevin à la place de Grégory Philip-pin qui succédera à la tête de la commune à Stéphane Moreau. Ce dernier avait annoncé le 31 janvier dernier sa démission en tant que bourgmestre d'Ans à la suite du scandale Publifin. Depuis lors, l'USC d'Ans tardait à désigner son successeur. (b)

André-Pierre Puget existe-t-il vraiment ?

Comme *Le Soir* l'écrivait ce mercredi, le député indépendant wallon André-Pierre Puget pourrait bien être sollicité pour venir renforcer une éventuelle coalition CDH-MR à Namur. L'ancien membre du Parti Populaire confiait dans la foulée « *avoir des contacts* » au nom du mouvement « *J'existe* » (ça ne s'invente pas) qu'il a créé récemment. L'apport du Liégeois porterait cette majorité de 38 à 39 sièges sur 75. Une petite bouffée d'oxygène qui risque de se monnayer chèrement. (E.D.)

Les paris sont ouverts chez Ladbrokes

Quand les nouveaux gouvernements seront-ils formés ? Qui les composera ? Paul Magnette et Rudi Vervoort seront-ils toujours ministres-présidents le 21 juillet ? Voici quelques-unes des questions ouvertes aux paris sur le site internet de Ladbrokes. La politique belge, cela vaut bien un match de foot ou une course hippique. Au point où on en est. (E.D.)

Milquet réagit, via son avocat

« *Toute personne, en ce compris les responsables politiques, spécialement lorsqu'ils sont juristes, doit savoir que les règles éthiques de notre démocratie imposent que soit respecté par tous le principe*

de la présomption d'innocence », a indiqué mercredi soir Me Adrien Masset, l'avocat de Joëlle Milquet, alors que le président de Défi Olivier Maingain exige la mise à l'écart de l'ancienne ministre de l'Éducation comme préalable à des négociations avec le CDH pour la formation d'une majorité à Bruxelles. Dans une communication, Me Masset a tenu à rappeler mercredi soir que sa cliente avait démissionné d'initiative de son poste de ministre francophone de l'Éducation, il y a plus d'un an, « *sans que cela lui soit imposé après une inculpation qui fut décidée de manière hâtive et contestée par un magistrat instructeur qui quittait la fonction* ». (b)

Wallonie Le parlement au travail pour assurer la continuité

N'y voyez aucune reculade de la part de Benoît Lutgen, ni l'ébauche d'une inversion de tendance dans la trajectoire politique de ces derniers jours. Mais en Wallonie, les futurs ex-partenaires PS et CDH ont décidé de mettre de côté les noms d'oiseaux pour continuer à travailler ensemble, le temps qu'émerge une nouvelle majorité. Comme si de rien n'était ou presque.

Un gouvernement Magnette-Prévot se tient ce jeudi, de manière électronique toutefois et sur la base d'un ordre du jour réduit à quelques points techniques. Ce matin aussi, la commission d'enquête sur le scandale Publifin tiendra bien ses dernières auditions, comme nous l'avions déjà annoncé ici même. Depuis le mois de février, les travaux ont transcendé les traditionnels clivages entre les partis. Cet état d'esprit

devrait persister dans un cénacle qui est d'initiative strictement parlementaire. Le vote du rapport final doit avoir lieu avant le 21 juillet.

Mais le plus spectaculaire est ailleurs. Le scénario qui suit doit être définitivement validé par la conférence des présidents programmée ce jeudi midi à Namur, mais selon toute vraisemblance, le parlement de Wallonie fonctionnera (quasi) normalement la semaine prochaine. Les affaires seront donc un peu moins « prudentes » ou « courantes » que d'ordinaire dans ces circonstances.

Le CDH aurait pu pratiquer la politique de la chaise vide, comme ce fut déjà le cas ces jours-ci en Fédération Wallonie-Bruxelles. Avec comme conséquence une assemblée paralysée faute de majorité politique. Mais la raison semble devoir l'emporter à Namur.

Il était prévu de longue date que les commissions se penchent sur l'ajustement du budget 2017. Reporter ce point *sine die* aurait gelé des décisions importantes en faveur de la fonction publique ou de politiques de terrain qui sollicitent des moyens financiers. PS et CDH devraient donc passer au-dessus de leurs actuelles divergences, dans l'intérêt général.

« *Nos deux partis étaient arrivés à un accord budgétaire au gouvernement. Pourquoi ne pas le confirmer au parlement ? Nous devons continuer à travailler dans la continuité malgré la situation politique* », explique Dimitri Fourny, chef de groupe CDH. Un point de vue que pourrait suivre le groupe PS de Christophe Collignon.

L'ambiance au parlement risque évidemment d'être un peu particulière

entre une majorité qui n'en est plus tout à fait une et une opposition qui lorgne peu ou prou sur l'Elysette. Le sort de la séance plénière de mercredi n'est d'ailleurs pas encore réglé. Le cas échéant, il faudra s'entendre sur le contenu précis de l'ordre du jour : des décrets qui faisaient consensus en commission pourraient y être adoptés.

Notons au passage que l'option wallonne de l'attitude constructive pourrait être contagieuse : Philippe Courard (PS), président du parlement de la Fédération, a convoqué une conférence des présidents le jeudi 29 juin « afin d'organiser les prochains travaux » pour la semaine du lundi 3 juillet.

Paradoxe sur la gouvernance

Pour le reste, le coup de force tenté par Benoît Lutgen a l'effet attendu : les dossiers stratégiques sont gelés. Il y a même un grand paradoxe wallon dans la situation actuelle : alors que le CDH et ses éventuels partenaires de majorité placent la gouvernance et l'éthique en tête de leurs priorités, les mesures en la matière prises après le scandale Publifin sont rangées au fond d'un tiroir.

On parle d'abord du cadastre des intercommunales (activités, pratiques, rémunérations) confié en février au consultant BSB. La copie était prête à être soumise au parlement, c'est loupé. Le cadastre ne sera pas rendu public. Une nouvelle majorité reprendra-t-elle l'initiative à son compte et prendra-t-elle les mesures qui devraient s'imposer

(plafonnements, fusions) ? Rien n'est moins sûr à ce stade.

Les mêmes questions valent pour le train de décisions arrêté par le gouvernement PS-CDH le 27 avril : renforcement du décumul bourgmestre-ministre, transparence des mandats et surtout limitation des rémunérations dans les organismes publics. Souvenez-vous : les 302.000 euros autorisés dans certaines structures stratégiques allaient ramener à la raison un certain Stéphane Moreau... Un calendrier était fixé après réception des avis du Conseil d'Etat : deuxième lecture au gouvernement fin juin et adoption au parlement en juillet. Ces mesures restent dans les limbes : tout ça pour ça ? ■

ERIC DEFFET

IL A PRÉSIDIÉ LE PSC

Charles-Ferdinand Nothomb : « Pour le mandat unique »

Ancien président du PSC, président de la Chambre, vice-Premier (on en passe), Charles-Ferdinand Nothomb, 81 ans, sort un instant de sa belle retraite à Habay-la-Neuve pour nous le faire savoir : « Je suis favorable au décumul intégral entre les fonctions de parlementaire et exécutives communales, ou pour

le mandat unique, si vous préférez. » Il précise : « Je ne veux évidemment pas intervenir dans les discussions en cours, mais je suis convaincu aujourd'hui que, pour revitaliser la démocratie, il faut ce décumul. Un seul homme ne peut pas agir des deux côtés. Et j'ai pu constater aussi que ceux qui cumulent finissent par privilégier les affaires locales, c'est normal. » Tout cela, enchaîne Nothomb, contribue alors à une « dévalorisation de la fonction parlementaire », génératrice de « la méfiance des gens dans les institutions ». D'où, donc, le décumul. Ce n'est pas tout. Ajoutez, toujours selon Nothomb, que l'existence de parlements distincts entre le fédéral et les entités fédérées « saucissonne les

compétences des parlementaires, là encore affaiblissant la fonction ». L'ancien président du PSC propose alors : « Le système institutionnel belge ne requiert nullement que ce soient des personnes différentes qui siègent dans les assemblées, à la Chambre et dans les Régions. Pour redonner au parlementaire une unité de vue, faisons en sorte que les mêmes élus siègent dans les hémicycles, assumant tour à tour les compétences qui y sont attachées. » Dans ce sens-là, « je suis dès lors favorable au recumul ». Un plan sur la comète belgo-belge. Mais pas moins incroyable, finalement, que le fameux « coup de tonnerre » de Benoît Lutgen.

DAVID COPPI

Ecolo Certains préalables risquent d'être indigestes au MR et au CDH

C'est une crise politique sans précédent mais elle nous offre la possibilité de refonder notre démocratie et d'assainir la vie politique. » Zakia Khattabi, la coprésidente d'Ecolo, en est convaincue : c'est le moment ou jamais de faire passer une série de mesures vertes concernant la gouvernance. Dix-sept d'entre elles ont été envoyées ce mercredi aux présidents des différents partis politiques démocratiques.

Pour le tandem présidentiel, pas question pour l'heure de parler de négociation de majorité. Et les dix-sept propositions présentées ce mercredi constituent forcément des préalables à des coalitions, mais « ne sont pas à prendre ou à laisser », selon Patrick Dupriez.

Parmi celles-ci, certaines seront contestées dans le but de les atténuer. C'est le cas du décumul intégral pour les parlementaires et l'ensemble des fonc-

tions régionales à responsabilité importante (ministres, chefs de cabinet, directeurs généraux des administrations et des organismes d'intérêt public). On sait que le MR veut autoriser le cumul d'un mandat de député avec celui assumé au sein d'un exécutif local (bourgmestre, échevin ou président de CPAS) dans les villes de moins de 50.000 habitants. Et le CDH n'est pas plus chaud à la perspective de voir ses élus contraints de choisir entre leur siège parlementaire et leur fauteuil local. La publication des rémunérations publiques pourrait également crispier. Toutefois, il y a sur ces points des marges de négociation.

A plus long terme

D'autres, par contre, risquent de cabrer les interlocuteurs des verts. Ainsi le plafonnement des rémunérations des mandataires publics à 100 % de l'indem-

unité parlementaire fédérale, en y incluant les rémunérations privées. Au MR, cette proposition avait déjà été rejetée, peu en phase avec la réalité de certaines professions libérales bien représentées au sein des effectifs réformateurs. Et au sein du groupe de travail fédéral sur le renouveau politique, la piste privilégiée fixe le plafond à 150 % de l'indemnité parlementaire. De même, soumettre les décisions publiques à l'aval d'une Inspection du développement durable s'oppose à la volonté des libéraux de « donner la priorité au socio-économique ». Et le droit d'initiative législative citoyenne, permettant à la société civile de déposer des textes de lois, va à l'encontre de la culture

des partis traditionnels. Par contre, sur l'instauration de commissions mixtes associant parlementaires et citoyens tirés au sort, le MR avait déjà « tendu la

main » à Ecolo (*Le Soir* du 6 juin).

D'autres revendications enfin pourraient être acceptées sans pouvoir être concrétisées avant la fin de l'actuelle lé-

gisature. C'est le cas de la suppression des provinces en Wallonie ou du redécoupage des frontières communales à Bruxelles. Et comme l'électeur rebattra les cartes en 2019, autant dire qu'une promesse faite sur ces points n'engage à... presque rien. ■

PASCAL LORENT
